



HAL
open science

Noms collectifs et méronymie

Michelle Lecolle

► **To cite this version:**

Michelle Lecolle. Noms collectifs et méronymie. Cahiers de Grammaire, 1998, 23, pp.41-65. halshs-01495388

HAL Id: halshs-01495388

<https://shs.hal.science/halshs-01495388>

Submitted on 24 Mar 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Noms collectifs et méronymie

Michelle Lecolle

Les noms que l'on rassemble généralement sous le terme de Noms collectifs (Ncolls désormais) ont la propriété minimale commune de « dénoter par un mot au singulier une pluralité d'individus¹ ». Ces individus sont ressentis comme étant de « même catégorie » (Borillo 1996). Ils sont le plus souvent représentés dans le cadre de la relation membre/collection², qui figure parmi les différents types de relations partie/tout (méronymie) décrits³, et ceci sur la base des paraphrases définitoires :

Nmembre fait partie de, appartient à Det Ncoll,

Det Ncoll est formé, composé, constitué de Nmembres.

Prenons maintenant quelques exemples de phrases contenant des Ncolls:

La **foule** des vivants rit et suit sa folie (V. Hugo).

Un homme passe, mais un **peuple** se renouvelle (A. de Vigny).

Nora et son **clan** [...] éprouvèrent une jubilation [...] (I. Kadaré).

Dans ces phrases, les Ncolls (en gras) sont répertoriés comme tels dans le dictionnaire (Petit Robert 1993) grâce aux éléments de définition : « multitude de personnes... », « ensemble d'êtres humains... », « petit groupe de personnes... ». Mais peut-on dire qu'ils entrent effectivement dans le cadre d'une relation membre/collection ? Si la notion de « collection » se présente ici de manière évidente, qu'en est-il de celle de « membre » ? Quels peuvent être les noms des membres de ces collections, sinon les termes paraphrastiques : « membre de », « élément de » ?

Ces quelques exemples nous paraissent représentatifs du fait que, à notre avis, tous les Ncolls ne peuvent pas être décrits en termes de rapport membre/collection. En effet, ce rapport suppose une existence référentielle et une représentation lexicale du membre. Dans le cas des noms de collection⁴, l'élément est toujours isolable référentiellement et lexicalement. De plus, le Nmembre existe indépendamment du Ncollection : pour l'exprimer en termes de méronymie, la « partie » n'est pas, en principe, définie à partir du « tout » :

The members of collections are normally lexically distinguished: the relation from member to collection is therefore facultative (Cruse 1986: 176).

Nous avançons l'hypothèse que cette catégorie de noms de collection, ou, plus précisément, le rapport membre/collection, sert de schéma canonique pour l'ensemble des Ncolls. Et ceci parce qu'elle exprime, qu'elle actualise la relation logique individu/ensemble de manière « basique » : en effet, on trouve dans la catégorie des noms de collection cette même relation logique dans l'univers extralinguistique d'une part, et dans la relation lexicale Nindividu/Ncollection d'autre part. Cette relation canonique se trouve alors être « récupérée » dans le discours par le biais de différents outils linguistiques. Ainsi, lorsqu'il est nécessaire de nommer le membre (qui, lui, existe bel et bien dans l'univers extralinguistique) d'un groupe que le Ncoll présente a priori comme indivis (*la foule, le groupe, la profession*), des noms génériques (« membre » pour les Humains, « élément », « constituant ») sont utilisés :

¹ Nous employons le terme "individu" dans un sens général de "objet individuel".

² Nous faisons référence ici à la relation que Cruse (1986 : 176) nomme *collection-member* en la distinguant de *class-member relation*, d'une part, et de *group-member relation* d'autre part, à ceci près que, pour nous, la relation membre/collection peut comprendre des éléments animés : *soldat/armée, abeille/essaim*.

³ Entre autres par Cruse (1986), Winston et al. (1987), Iris et al. (1988), Aurnague et Vieu (à paraître).

⁴ Nous nommerons ainsi par la suite les Ncolls qui entrent dans un rapport membre/collection.

foule/membre de la foule,
profession/membre de la profession,
groupe/(élément, membre) du groupe.

La langue peut recourir à des dérivations morphologiques qui prennent pour point de départ le nom du groupe (en particulier pour des groupements socioculturels) :

chœur/choriste, jury/juré, académie/académicien.

Le discours peut aussi reconstruire syntaxiquement un rapport membre/collection, même pour des groupes ressentis comme indivis, sur la base des paraphrases canoniques citées plus haut :

X fait partie de la racaille des politiciens.

La racaille des politiciens est constituée de X, Y, Z/ de tous les W.

Nous nous proposons ici de préciser quelles sont les caractéristiques des Ncolls qui entrent effectivement dans un rapport membre/collection et d'en décrire la spécificité en regard des autres types de méronymies, dans lesquels la partie est définie en référence au tout.

Les Ncolls présentent un panorama très diversifié. Parmi eux, certains sont essentiellement référentiels (les noms de collection que nous avons présentés) : le Ncoll dénote le rassemblement d'une pluralité d'objets du monde (*l'essaim, le bouquet*) et il y a une étroite correspondance entre réalité extralinguistique et lexique. En revanche, d'autres désignent des groupes de manière indivise et ont une utilisation catégorisante (ce serait plutôt le cas de nos tout premiers exemples) : le NColl sert alors à rassembler conceptuellement des individus disparates dont on veut évoquer une propriété commune, une ressemblance d'un certain point de vue (ressemblance de classe : *la quincaillerie* ; selon une qualité : *la vermine, la racaille* ; ressemblance d'ordre institutionnel : *la tribu, la profession*), ou la pluralité (*la multitude*), ou même le seul rassemblement : *la foule, l'ensemble, le groupe*. En effet, les Ncolls permettent de regrouper sous le nom d'une même entité des éléments potentiellement différents, en « gommant » leur diversité. Ils sont un outil de regroupement et une alternative à la forme de pluriel. En un seul terme, ils expriment à la fois la pluralité des éléments et une ou des propriétés communes à ces éléments. C'est ainsi un raccourci linguistique permettant d'éviter le recours à une périphrase descriptive.

Rappelons qu'on trouve aussi, parmi les Ncolls, des noms comme *la série, le lot (un lot de chaussettes)*, qui jouent un rôle de quantificateurs. Ils peuvent d'ailleurs servir de Déterminants Nominaux Quantifieurs (Dessaux 1976) et ne sont pas référentiels de manière autonome.

Venons-en à une dernière observation : pour les Ncolls où, comme pour les autres noms, la polysémie est la règle générale, c'est le contexte qui crée le point de vue dont est envisagé un terme. Tout d'abord, on peut remarquer que le rapport membre/collection n'est pas nécessairement univoque : un Ncoll (nom de collection) peut avoir des noms de membres différents selon le contexte :

troupe/soldat
troupe/comédien
troupe/danseur

Et réciproquement :

musicien/orchestre
musicien/ensemble
musicien/quatuor...

Ici, le contexte sert à déterminer le référent (nom de membre ou nom de collection) dont il est question.

Par ailleurs, nous verrons que le rapport partie/tout qui se dessine dans un environnement donné entre un Nindividu et un Ngroupe peut être, selon les cas, un rapport membre/collection ou un autre rapport méronymique (en particulier si on veut présenter un individu saillant dans le groupe⁵) :

Voici un exemple pour illustrer notre propos. Si on présente la relation

l'association/un membre → l'association est composée de membres

cette phrase permet de mettre en rapport le groupe avec un/des membre(s) quelconque(s). Mais si on envisage maintenant la relation :

l'association/le secrétaire

* l'association est composée de secrétaires

→ l'association a un secrétaire

cette phrase pose un rapport entre le groupe et un individu saillant. La relation actualisée est alors de la forme « partie fonctionnelle/objet ». Dans cet exemple, le contexte (et en particulier le verbe) sert à mettre en évidence le rapport logique posé.

Nous présentons ici une description de la relation membre/collection. Ses particularités seront mises en évidence, d'une part d'un point de vue ontologique, et d'autre part au travers 1. des paraphrases définitives qui sont utilisées pour la décrire, 2. des marqueurs, et différents indices linguistiques qui lui sont le plus naturellement associés. Nous verrons au passage comment les marqueurs et indices des différentes relations méronymiques confortent la particularité de la relation membre/collection d'une part, et, d'autre part, peuvent parfois servir à instaurer un autre rapport méronymique que celui a priori inscrit dans le lexique.

Précisons que notre étude porte sur les Ncolls du français et se situe dans une perspective synchronique.

1 - Les différentes catégories de méronymies

La relation lexicale partie/tout a été décrite par de nombreux auteurs, soit qu'ils caractérisent d'un point de vue référentiel les différents types de relations qu'elle recouvre (Winston et al. 1987, Iris et al. 1988, Bordron 1991, Aurnague et Vieu à paraître), soit qu'ils établissent une typologie des paraphrases auxquelles ces différents types donnent lieu (Tamba 1996), soit enfin qu'ils citent les différents marqueurs linguistiques (verbes, adjectifs, adverbes...) qui leur sont associés (Jackiewicz 1996, Aurnague et Vieu à paraître, Landelle 1988, Moltmann 1996). La relation partie/tout, qui, en tant que relation hiérarchique, participe de manière importante à la structuration du lexique, est comparée à la relation d'hyponymie (relation « avoir », pour la première, relation « être » pour la seconde : Kleiber et Riegel 1993, Tamba-Mecz 1991) ; elle est opposée par ailleurs à la relation d'inclusion locative (Vieu 1991) ; elle donne lieu à des études sur « l'anaphore associative » (Kleiber 1995, Salles 1995). À la suite de Cruse (1986), elle est appelée méronymie⁶.

Différents types de méronymies sont présentés par les auteurs (en particulier Winston et al.) :

- component/integral object (component/assembly pour Aurnague et Vieu, partie fonctionnelle/objet pour nous ici) : *pédale/vélo* ;
- piece/whole (Cruse) (fragment/objet pour nous) : *fragment/tasse* ;
- portion/mass (portion/objet pour nous) : *tranche/gâteau* ;

⁵ C'est d'ailleurs le cas en basque (Aurnague 1998), où le membre saillant d'un groupe est marqué morphologiquement dans une construction génitive par un « génitif possessif », faisant alors ressembler le rapport « membre saillant/collection » au rapport que nous désignons par : « partie fonctionnelle/tout ».

⁶ Nous utiliserons par la suite indifféremment les termes de méronymie, rapport ou relation partie-tout pour désigner un rapport lexical de dépendance supposé refléter un rapport existant entre les objets.

- stuff/object (matière/objet) : *lait/café au lait* ou *acier/coffre* ;
- feature/activity (partie caractéristique d'une activité/activité) : *payer/faire des achats* ;
- place/area (partie d'un lieu/lieu) : *oasis/désert*,

auxquels certains ajoutent celle de

- sous-collection/collection: *les corses/le peuple français* (Vieu 1991).

Aurnague et Vieu reprennent le terme de *piece/whole* pour désigner d'une part le rapport fragment/objet, et un rapport de localisation interne d'autre part (NLI pour Aurnague 1998) : *bord/table*, *haut/armoire*. Une relation temporelle entre partie et tout est présentée par Cruse : *enfance/vie*.

Quant à la relation *membre/collection*, que nous considérons comme la représentation canonique de la notion de « collectif », elle figure parmi cette typologie sans que ses particularités soient toujours détaillées, sauf par Aurnague et Vieu, et surtout par Aliquot-Suengas (1996) dont la thèse présente une analyse des « noms suffixés à référence collective » (Ncolls marqués morphologiquement comme tels).

Pour notre part, nous cherchons ici à caractériser la spécificité de la relation *membre/collection*. Cette relation, comme la méronymie en général, suppose le sentiment d'une dépendance d'un élément lexical à un autre en étroite correspondance avec une dépendance extralinguistique des objets entre eux. Cependant, nous considérons que la relation *membre/collection* ne peut pas être décrite comme une relation de type *partie/tout*, même si elle présente des ressemblances avec cette dernière. Citons Cruse (1986) qui, comparant le type de méronymie qui met en relation les parties du corps /le corps d'une personne, d'une part, et une personne/la famille, d'autre part, note (p. 169) :

Going from *body* to *family*, for instance, would mean a change from a cohesive physical object to an entity with no physical cohesiveness whatsoever, constituted by a set of invisible relationships.

Il y a un changement de relation logique entre ces deux méronymies.

En ce qui nous concerne, nous pensons que la relation d'un « membre » à un « tout » collectif est une relation de type « ensembliste » (relation d'appartenance d'un élément à un ensemble) et qu'elle diffère, d'un point de vue ontologique et souvent d'un point de vue linguistique, des autres méronymies. En effet, il s'agit, dans le cas qui nous occupe, du rapport de quelque chose qui est déjà un tout (l'élément) à quelque chose (un ensemble) qui est une construction conceptuelle d'une part, et linguistique d'autre part. Cette relation, que nous qualifions d'ensembliste, peut se manifester dans la langue essentiellement par le pluriel et par les Ncolls, et nous avons montré ailleurs (Lecolle 1997) les ressemblances, mais aussi les différences entre ces deux catégories. On peut retenir dans le cadre de cet article que la dénotation d'un ensemble par un Ncoll présente une richesse plus grande en intension : en effet, au minimum le mode de rassemblement (ressemblance, contigüité spatiale...) s'y trouve exprimé.

Mais tout d'abord, avant de poursuivre notre description, nous allons faire une légère digression pour comparer le rapport élément/collection à celui de élément/classe.

2 - Hyperonymie et membre/collection

Comme nous l'avons noté, la méronymie et l'hyperonymie ont été souvent comparées et opposées (nous ajoutons aux auteurs cités plus haut, Riegel 1984). De fait, on peut remarquer une similitude intéressante entre la relation *membre/collection* et celle d'appartenance à une classe, définie par l'hyperonymie. La relation d'hyperonymie pose dans son principe même la définition d'un ensemble : tautologiquement, la description en intension de propriétés définitoires d'une classe donne lieu, en extension, à la détermination d'un ensemble des

éléments qui possèdent ces propriétés. Le rapport entre un élément de cet ensemble (cette classe) est un rapport « ensembliste », de manière comparable à celui du rapport membre/collection, mais non similaire. Comme le fait remarquer à ce propos Vieu (1991 : 166), la différence réside dans le fait que les éléments d'une collection sont rassemblés par des liens *externes* à ces éléments, liens pragmatiques de contiguïté spatiale, de fonctionnalité, de rassemblement dû à des circonstances spatio-temporelles..., alors qu'ils ont des liens de ressemblance *définitoire* pour les éléments de la classe :

un N1 (nom de l'élément de la classe) EST un N2 (nom de la classe).

Vieu (page 166) propose cependant d'assimiler la notion de collection à celle de classe :

« les termes forêt, jury, flotte, foule, armée, équipe... désignent tous des sous-ensembles de classes (la classe des arbres, des jurés, des bateaux, des soldats, des ouvriers), et ces sous-ensembles sont tels que leurs éléments sont liés entre eux par une propriété supplémentaire, soit la proximité, soit la possession d'un but ou d'une activité commune (lien social) ».

Nous ne partageons pas ce point de vue. En effet, l'illustration de cette relation d'hyponymie supposée nous semble trop liée aux occurrences, et donc à la situation. Et, que dire alors de termes collectifs fondés essentiellement sur des circonstances spatio-temporelles comme *assistance*, *auditoire* ? De plus, il nous semble intéressant de bien souligner les notions de ressemblance intrinsèque (traits définitoires d'une classe) :

le, un, ce chêne fait partie des arbres

et de ressemblance extrinsèque, et parfois circonstancielle :

le, un, cet auditeur fait partie de l'auditoire.

Refermons cette parenthèse en retenant que, si la notion de collection est fondée, comme celle de classe, sur un rapport « ensembliste », les liens qui définissent l'ensemble y sont de type totalement différent.

3- Méronymie et membre/collection : des types différents de relations

Pour en revenir à notre objet principal, nous chercherons à définir ici ce qui fait la spécificité des collections par rapport à la relation de méronymie présentée par les auteurs cités. Nous décrirons donc essentiellement un sous-ensemble des Ncolls : ceux qui répondent à la description du rapport membre/collection.

3.1 - Propriétés spécifiques des noms de collection

1. À travers la définition générale d'un Ncoll, que nous rappelons : « un nom singulier qui exprime un regroupement d'éléments de même catégorie » (Borillo 1996), on remarque trois contraintes qui font entrer ce nom, Ncoll, dans un type spécifique de relation : les entités rassemblées sont de même catégorie, elles-mêmes sont des tous, et elles constituent une pluralité. La pluralité est un trait définitoire intrinsèque de la notion de collectif. Pour certains Ncoll, elle en est même le trait essentiel, les autres traits demeurant peu spécifiés (*la multitude*). En comparant terme à terme ces contraintes avec celles des différentes autres relations partie/tout citées, nous remarquons, suivant les cas (cf. la classification de Winston et al. et les critères d'homéométrie et de séparabilité), que les parties n'y sont pas nécessairement du même type, qu'elles n'y sont pas nécessairement elles-mêmes des tous (par exemple, cas des rapports portion/objet, fragment/objet), et qu'elles sont généralement plurielles, de même que pour les collections.

2. Pour les méronymies non ensemblistes, le point de référence est le tout : Tamba-Mecz (1991 : 45) note à ce propos que :

[...] la solidarité qui lie un tout à ses parties ou un hyperonyme à ses hyponymes au niveau référentiel n'est pas pertinente comme mode de structuration relationnelle du lexique. Seuls les

rapports inverses, qui rattachent un hyponyme à un hyperonyme ou la partie au tout, constituent des schèmes ouverts d'organisation lexicale.

Au contraire, pour les collections, c'est l'élément (la partie) qui est le point de référence (nous y reviendrons plus bas).

3. Dans le rapport partie/tout (non ensembliste), le tout ne peut généralement pas, dans un contexte ordinaire, être défini par la liste de ses parties – dans une relation de type partie fonctionnelle/tout, le problème se pose de la délimitation plus ou moins fine de ces parties et de leur fonctionnalité par rapport au tout : où s'arrête par exemple la liste des parties d'une maison ? La poignée de la porte est-elle encore une partie de la maison ? (problème de la transitivité de la relation partie/tout soulevé, entre autres, par Cruse 1986). Mais une description en termes de liste des parties n'est, de toutes façons, plus possible pour la relation de localisation interne (*le coin de la table*), ni dans le cas de fragment/objet où les « *morceaux, les fragments, les débris* » sont arbitraires, de même que dans le cas de portion/objet, pour les mêmes raisons : « *une portion, une tranche* », une fois qu'ils sont isolés du tout, ne décrivent pas totalement la réalité : il faudrait pour cela préciser la taille, la masse de la portion, sa disposition spatiale par rapport au tout, etc.

En revanche, en ce qui concerne le rapport membre/collection, une définition en extension est possible, en principe : *l'équipe de Bordeaux se compose de joueur1, joueur2, joueur3...*, de même que pour les éléments d'un ensemble, au sens mathématique. Réciproquement, l'emploi d'un nom de collection permet une description en intension (en termes de propriétés définitoires) car il fixe en un seul mot le type d'éléments, le mode de rassemblement de ces éléments, parfois même leur nombre (en particulier pour certaines collections d'ordre socioculturel fortement normées), et dans certains cas leur mode d'organisation interne (*thésaurus*).

3.2 - Différents types de méronymies : le rapport de la partie au tout et du tout à la partie sont-ils réciproques ?

Comme nous l'avons déjà noté, dans une relation de type partie/tout (non ensembliste), le tout n'est pas envisagé en référence à ses parties. Il a une existence en dehors d'une éventuelle partition. Mais si, à l'inverse, on envisage la partie, celle-ci se fond dans la structure du tout, même si elle peut être envisagée séparément dans un autre contexte discursif : *du lait* peut être envisagé par lui-même, mais si l'on parle de *café au lait*, *le lait* sera alors considéré comme un ingrédient (relation matière/objet) ; *une tranche de gâteau* se définit nécessairement en référence au gâteau (relation portion/objet) ; de même le haut de l'armoire en fonction de l'armoire (relation de localisation interne). Bordron (1991 : 53), parle ici de « dépendance liée » : il y a réunion de parties d'un tout « éidétiquement inséparable ». Pour Tamba-Mecz (1991 : 47), « être une partie de » est un trait sémantique du méronyme :

hyponymes et méronymes apparaissent ainsi comme des noms intégrant dans leur sémantisme de base une donnée relationnelle stable (être une sous-catégorie, une sous-classe de, pour les premiers, être une partie, un élément de pour les seconds).

En revanche, en ce qui concerne le rapport membre/collection, l'élément lexicalisé peut être envisagé indépendamment de l'entité qu'est la collection. Ici, il s'agit pour Bordron de « dépendance libre » : les parties peuvent être envisagées indépendamment du tout.

On peut se poser la question de la réciproque : la collection se définit-elle comme le rassemblement de ses éléments ?

C'est en fait le cas du schéma canonique de la relation membre/collection qui nous occupe ici. Ainsi, par exemple, on peut envisager isolément *une abeille*, et la collection *un essaim* est un ensemble *d'abeilles* : le point de départ est *l'abeille*.

Au contraire, d'autres Ncolls (non représentatifs de la relation membre/collection) peuvent se décrire comme une entité, une totalité prédéfinie dont l'élément est atteint par partition. C'est le cas en particulier lorsque le nom de l'élément est construit par dérivation morphologique à partir du nom de la collection : en effet, il nous semble que c'est alors la collection qui est le point de référence⁷ : *milice/milicien*, *chœur/choriste*. De même dans le cas suivant : on se représentera *un rassemblement* ou *une assemblée* (ainsi qu'un grand nombre de référents de Ncolls qui apparaissent comme indivis) comme un tout, dont un Nmembre sera atteint linguistiquement par partition (utilisation des termes génériques *membre*, *élément*) : il n'y a pas de nom spécifique pour l'élément, dans la mesure où le NColl est précisément construit sur une négation de l'individuation des éléments.

Cette caractéristique (le tout est premier) nous permet de rapprocher ces deux derniers types de Ncolls des relations méronymiques non ensemblistes.

3.3 - Nécessaire ressemblance des éléments d'une collection entre eux, à la différence des autres méronymies

Comme nous venons de le voir, la relation de méronymie (hors membre/collection) suppose un rapport de dépendance de la partie au tout. En dehors de cette dépendance, ces parties n'ont pas nécessairement de relation entre elles, que ce soit d'un point de vue référentiel ou dans le lexique.

En revanche, la notion de collection⁸ implique nécessairement le sentiment dominant d'une ressemblance des parties entre elles (cf. la définition citée plus haut et le rapprochement fait avec l'hyponymie) : les éléments sont de même catégorie, ils sont homéomères. Cependant, « the stability of the collections can vary depending on the very nature of the entity » (Aurnague et Vieu à paraître : 12). Ainsi, cette ressemblance peut être tenue et purement contextuelle, liée à des circonstances spatio-temporelles : *la manifestation*, *l'assistance*. Elle peut être due à une contiguïté purement spatiale : *la forêt*, *la chênaie* (qui signifiait dans son sens premier : « un lieu planté de chênes »). Ici, la dérivation morphologique marque la ressemblance dans le mot lui-même. La dérivation morphologique peut aussi être un moyen de mettre l'accent sur une ressemblance ou de grouper selon des critères propres au mot de base : *le voisinage*, *la membrure* (Aliquot-Suengas 1996). La ressemblance peut être fondée sur un but commun, d'ordre socioculturel par exemple : la chorale, l'association. Mais elle peut, enfin, être définitoire, liée à une qualité intrinsèque commune (cas des Ncolls « massifs » : Lecolle 1997) : *la magistrature*, *la bourgeoisie*, mais aussi *l'alimentation*, *le mobilier*, *la vaisselle*, où les éléments sont rassemblés sous un hyperonyme commun (*aliment*, *meuble*, *pièce de vaisselle*).

Comme le remarquent Aurnague et Vieu, la ressemblance (l'homéométrie) des membres garantit une autonomie de l'élément vis-à-vis du tout : la soustraction d'un membre n'ôte rien à l'identité de la collection, jusqu'à un certain seuil quantitatif (qui est plus ou moins important selon les Ncolls). Cependant, dès lors que le membre est présenté avec une saillance particulière, de par sa fonctionnalité par exemple, l'intégrité du tout n'est plus préservée. Le rapport membre fonctionnel/collection est alors comparable à un rapport partie fonctionnelle/objet :

le chef d'orchestre/l'orchestre

le père/la famille.

⁷ Et en particulier dans le cas des entités institutionnelles uniques, qu'on pourrait aussi bien écrire avec une majuscule : *la Police*.

⁸ Ici, nous traiterons des Ncolls en général qui se composent tous, nous semble-t-il, de la même manière à cet égard.

4. Marqueurs linguistiques et métalinguistiques des méronymies en général et du rapport membre/collection en particulier

Nous nous proposons ici de présenter les paraphrases définitoires généralement employées pour les méronymies, et les différents marqueurs linguistiques de la relation partie/tout. Nous chercherons à déterminer ceux qui s'adaptent plus spécialement au cas particulier de la relation membre/collection.

4.1. Paraphrases définitoires

4.1.1. Verbes et locutions verbales

Les paraphrases définitoires de la relation de méronymie, au sens de partie fonctionnelle/objet, sont présentées par Cruse (1986: 160) :

X is a meronym of Y if and only if sentences of the form A:

Y has Xs/an X

and

an X is a part of a Y

are normal when the noun phrases an X, an Y are interpreted generically.

Il rajoute à ces paraphrases la formule suivante :

the parts of a Y include the X/Xs, the Z/Zs, etc. (p. 161).

Tamba-Mecz (1994) reprend les paraphrases de Cruse :

« avoir » pour le tout : un Ntout a un/des Nparties

« être une partie de » pour la partie : un Np est une partie de Nt,

et y adjoint des modalisations, afin de rendre compte de la non-exclusivité de la relation d'un méronyme à un holonyme :

un ongle est une partie entre autres de l'orteil, peut être une partie de l'orteil (il peut être aussi une partie d'un doigt ou d'une patte).

Dans son article, elle répertorie les différents termes qui peuvent intervenir de manière plus ou moins étroite dans la mise en place syntagmatique de la relation de tout à partie et de partie à tout. Elle analyse l'orientation de l'un à l'autre qui sont mises respectivement en relief par l'emploi des différents verbes et locutions verbales : « avoir », « composer », « se composer de », « être une partie de », « comporter ».

Nous utiliserons plusieurs conclusions de cette étude pour cerner la spécificité des expressions adaptées au rapport membre/collection :

- les prédicats *avoir*, *comprendre*, *comporter* impliquent une relation du tout vers la partie et représentent le tout comme une unité synthétique ;
- tandis que ces relateurs sont qualifiés « d'inclusifs » par l'auteur, *se composer de* implique au contraire le rapport des parties à un tout compositionnel, considéré dans son exhaustivité : « (se) composer oblige à considérer les parties comme des composantes et le tout comme un composé » (page 76).

De plus, Tamba-Mecz rapporte précisément l'emploi de *se composer de* aux collections (page 76) : « les noms dont le sémantisme comporte une idée explicite d'assemblage ou de division [...] acceptent « se composer de ». C'est le cas notamment des noms collectifs [...] : *une pinède se compose de pins* ».

Il nous semble que c'est précisément parce que les expressions *se composer de*, *être composé de* prennent en compte l'orientation **partie → tout** (le tout est défini en fonction de la partie, cf. § 3.2) qu'elles se trouvent être parfaitement adéquates pour une paraphrase du rapport membre/collection⁹. En effet, comme il a été mentionné plus haut, une collection se définit comme l'ensemble de ses membres. On jugera donc comme les plus appropriées des paraphrases définitoires comme :

- un archipel (se compose, est composé) d'îles
- un bouquet (se compose, est composé) de fleurs...

A *contrario*, la phrase suivante présente un caractère étrange, précisément dû à l'association d'un Ncoll *comité* qui présente une orientation **tout → partie** (ce Ncoll se présente *a priori* comme indivis) avec *se composer de* :

- ? un comité se compose de membres.

Ces verbes sont adéquats avec les noms de collection pour une raison supplémentaire : *se composer de*, *être composé de*, de même que *être constitué de*, *être formé de* sélectionnent nécessairement comme complément un pluriel ou une liste exhaustive. Nous voyons dans cette construction une confirmation de ce que nous avons présenté précédemment (§ 3.1) à propos des définitions en intension et en extension des collections.

Revenons maintenant au verbe *avoir* et aux verbes inclusifs *comporter*, *comprendre*, *inclure*, *contenir*. On y trouve, d'après Tamba-Mecz, une formulation de l'**orientation tout → partie**¹⁰ (la partie est définie à partir du tout, cf. § 3.2). Ces Verbes seront donc appropriés pour certaines des relations méronymiques non ensemblistes¹¹:

- un vélo (comporte, a) un guidon
- un opéra comporte une ouverture
- le peuple français inclut (les corses, le peuple corse).

Pour cette même raison (orientation **tout → partie**), les propositions suivantes :

- ? un archipel (a, comporte, comprend) des îles
- ? un bouquet (a, comporte, comprend) des fleurs

sont peu naturelles pour paraphraser le rapport membre/collection.

Nous avons vu précédemment (§ 3.2) que les Ncolls indivis pouvaient être décrits dans le cadre de rapports méronymiques non ensemblistes (en particulier rapport partie fonctionnelle/objet). C'est donc sur ce modèle que le verbe *avoir* et les verbes inclusifs *comporter*, *comprendre*, *contenir* seront utilisés si l'on veut désigner un membre spécifique d'un Ncoll de ce type (par exemple dans le cas présenté plus haut de rassemblement, mais aussi de *association*, *comité*, et plus généralement de Ncolls qui dénotent des rassemblements d'ordre socioculturel, où la fonctionnalité des membres est importante) :

- une association (a, comporte) un secrétaire, un président, un trésorier.

Les verbes « inclusifs » ne nécessitant pas, par définition, l'exhaustivité des parties, ils seront également adéquats si l'on cherche à introduire une spécification parmi les membres d'une

⁹ On peut citer de même « être constitué de, être formé de », toutes expressions que Aurnague et Vieu (à paraître) qualifient de « *meronomic participle* ».

¹⁰ Nous rappelons que la relation partie/tout est aussi nommée « relation 'avoir' » (Kleiber et Riegel 1993, Tamba-Mecz 1991).

¹¹ Sans entrer dans le détail, on remarquera que les verbes étudiés ici ne conviennent pas pour des relations méronymiques où les parties ne prennent sens dans l'objet que par une « intervention », humaine par exemple : ? un gâteau (*se compose de, a des, comporte des*) tranches ; ? une tasse (*a des, comporte des, se compose de*) fragments.

collection, c'est-à-dire à délimiter un sous-ensemble de la collection (relation méronymique sous-collection/collection) :

? (un, l') archipel (a, comporte, comprend) des îles

? (un, le) bouquet (a, contient, comprend) des fleurs

(l', cet) archipel (a, comporte, comprend) des îles inhabitées

(le, ce) bouquet (a, comprend, contient) (des roses, des fleurs jaunes¹²)...

En résumé, parmi les verbes qui servent usuellement à paraphraser le rapport partie/tout, ceux qui conviennent aux collections (dans le cadre défini du rapport membre/collection) sont donc :

- ceux qui nécessitent une pluralité (un ensemble défini en intension ou en extension),
- qui impliquent une « saturation » des éléments,
- et qui supposent une orientation de la partie vers le tout, ce qui confirme les développements qui précèdent (§ 3).

Nous nous proposons à présent de comparer les paraphrases « être une partie de » et « faire partie de ». À la réciproque des verbes que nous venons de décrire, ces locutions permettent de présenter une partie en référence au tout. Le sens compositionnel de « être une partie de » prédispose cette locution à être employée comme paraphrase des relations où sont mis en présence réellement une partie (un morceau, un fragment, une portion) et un tout¹³ :

(la, une) branche est une partie de l'arbre

(la, une) tranche est une partie du gâteau

(le, un) coin de la table est une partie de la table.

La locution verbale « faire partie de », par contre, serait plutôt « dédiée » à la mise en relation d'un élément à un ensemble, que cet ensemble, classe ou collection soit dénoté par un pluriel :

Le lion fait partie des mammifères

Ce lion fait partie des animaux du zoo

ou par un Ncoll :

Ce lion fait partie du zoo

zoo étant ici pris dans le sens de « animaux du zoo¹⁴ ».

La locution « faire partie de » impose au SN qui la suit de dénoter un tout composite sans différenciation des parties, ce qui est le cas des noms de collection, et plus généralement des Ncolls.

¹² On remarquera que ces exemples qui mettent en rapport un ensemble et un sous-ensemble sont purement descriptifs et non pas définitoires comme les exemples qui précèdent. C'est pourquoi on doit employer ici un déterminant démonstratif, un article défini, et non un article indéfini comme précédemment.

¹³ Tamba-Mecz (1994) note que cette locution ne peut pas être utilisée pour un tout animé :

* le groin est une partie du sanglier

le visage est une partie (* de l'homme, du corps humain).

¹⁴ On remarquera que la première phrase (appartenance à une classe) est générique et définitionnelle, tandis que les deux suivantes (appartenance à une collection) sont simplement descriptives d'un état de fait : c'est pourquoi, en l'absence de toute présentation préalable de l'objet, l'emploi de marques référentielles comme un démonstratif ou un nom propre (et plus difficilement ici un article défini) sont nécessaires.

4.1.2 - Noms désignant la partie

Aurnague et Vieu (à paraître) ont répertorié et classé les noms qui sont utilisés dans les paraphrases définitives des différents types de méronymies. Ils qualifient ces noms de « generic part nouns ». Nous en citerons quelques-uns : *partie, fragment, portion, composant, substance*. D'après les auteurs, les noms *membre, élément* sont dédiés de manière quasi-exclusive à l'expression du rapport membre/collection (*membre* pour les humains, *élément* plus généralement). On remarque qu'ils confortent l'idée d'un rapport ensembliste. D'ailleurs, *élément* peut être employé de manière plus générale lorsque, précisément, les parties sont données à voir comme indifférenciées d'un certain point de vue, dans une liste par exemple, comme dans la phrase suivante :

Les éléments qui constituent l'appareil vocal de l'homme sont : les poumons, les cordes vocales et la cavité pharyngo-buccale (exemple emprunté à Jackiewicz 1996).

Dans cette phrase, *l'appareil vocal* est présente par le contexte sous la forme d'une liste d'éléments (une collection), alors que ce syntagme apparaît dans le lexique plutôt comme un tout définissable en termes méronymiques (les parties sont fonctionnelles, non homéomères, etc.).

4.1.3. - Noms désignant le tout

Jackiewicz (1996) passe en revue « l'expression lexicale de la relation d'ingrédience¹⁵ » et classe les moyens lexicaux par lesquels « la langue [...] apporte le supplément d'information sur le mode d'appartenance d'une partie au tout ou sur ses relations avec d'autres parties de ce tout ».

Dans cette classification, les noms désignant le tout sont, pour les collections, ceux qui présentent des parties similaires, qui sont liées par un rapprochement : *collection, groupe, ensemble*, pouvant présenter un tout informe : *ramassis, accumulation*, ou structure : *configuration, organisation*.

Ceux que nous avons pour notre part relevés le plus souvent dans le dictionnaire (Petit Robert 1993) comme définitives, ou qui apparaissent dans les écrits sur les Ncolls sont : *groupe, ensemble, groupement, organisation, réunion*, avec des nuances selon que la collection est structurée ou non, selon le type d'éléments rassemblés (caractère humain, animé, non animé), selon le type de ressemblance des éléments, etc.

4.2 - Marqueurs linguistiques de la relation partie/tout spécifiques du rapport membre/collection

Après nous être attardée sur les termes métalinguistiques de description des relations méronymiques, nous présenterons certains des nombreux indices de ces relations qui ont été recensés par Aurnague et Vieu (à paraître). Il s'agit :

- des verbes de rassemblement et de dispersion,
- des verbes d'addition et de soustraction,
- d'adjectifs et adverbess accompagnant les tous,
- des substantifs désignant le tout ou la partie (présentés plus haut),
- de constructions (construction génitive),
- de prépositions (prépositions spatiales).

¹⁵ Nom donné par l'auteur à la relation partie-tout.

Nous nous proposons ici de trier ces différents procédés et de décrire ceux qui sont particuliers à la relation membre/collection. Nous ajouterons à l'exposé de ces marqueurs la présentation de quelques spécificités de cette relation.

4.2.1 - Verbes de rassemblement et de dispersion

Ces verbes « expriment le début ou la fin d'une relation partie/tout » (Aurnague et Vieu). Parmi les verbes de rassemblement présentés par ces auteurs, ceux qui peuvent être appliqués aux collections sont ceux qui supposent :

- une indifférenciation des éléments,
- une liaison des parties fondée sur le rapprochement (par opposition avec « jonction, fusion, réunion compacte à l'aide d'un liant », Jackiewicz 1996) : *rapprocher, rassembler, grouper, réunir*,
- la constitution d'un tout structuré : *configurer, construire, organiser* ou au contraire d'un tout informe (pour les non-humains) : *accumuler, amasser, entasser*.

Parmi les verbes de dispersion, on sélectionnera dans la classification de Jackiewicz ceux qui supposent une « décomposition d'objet en parties constituantes avec respect des frontières naturelles » : *dissocier, séparer, disperser, éparpiller*.

On remarquera que, dans le cas des collections, la dénomination des éléments n'a pas besoin de figurer pour que la phrase soit compréhensible, au contraire des autres méronymies ou le nom des parties doit être présent :

On (réunit, disperse) l'orchestre, l'orchestre se (rassemble, disperse)

Jean rassemble (*le gâteau), les ingrédients du gâteau

Jean disperse (*le vélo), les composants du vélo

Il nous semble même que l'emploi de ces verbes de rassemblement et de dispersion peut dans certains cas servir de marqueur pour « forcer » l'interprétation comme Ncoll d'un nom qui n'est pas *a priori* considéré lexicalement comme collectif :

Toute la **rue** est rassemblée pour assister au défilé.

On peut ajouter à ces verbes ceux qui expriment des mouvements d'ensemble (Dubois et Dubois-Charlier 1995) et qui s'appliquent aussi à des pluriels : *confluer, diverger, affluer, envahir, peupler, entourer, grouiller...* :

Par derrière se pressait une **populace** en haillons (G. Flaubert).

4.2.2 - Verbes d'addition et de soustraction

« Une propriété intéressante des collections est la relative autonomie qu'a une collection par rapport aux membres qui la constituent » (Aurnague et Vieu, p. 12). On peut en effet soustraire ou ajouter un ou des membres à la collection (jusqu'à une certaine limite quantitative, selon les collections) sans qu'elle cesse d'être ce qu'elle est :

Le directeur a encore ajouté un élève à la classe

Ceci n'est pas le cas pour les autres rapports méronymiques : ainsi, dans le cas du rapport matière/objet, par exemple, le fait d'adjoindre un nouvel ingrédient transformera le tout :

incorporer le sucre à la pâte

Dans tous les cas, on peut utiliser les Verbes *enlever, ôter, retirer, réduire, ajouter, adjoindre, incorporer...*, qui ne sont pas spécifiques au rapport membre/collection.

Si les éléments ajoutés ou soustraits sont saillants, s'ils ont une fonctionnalité particulière dans le groupe, la collection modifiée ne correspond plus à la même réalité (comme il a été dit plus haut, on rapprochera le rapport partie/tout entre un élément saillant et le groupe du rapport partie fonctionnelle/objet):

le goal (s'est séparé de, a quitté) l'équipe de France de football

→ L'équipe n'est plus complète

Mon vélo a perdu une pédale

→ Mon vélo n'est plus entier

4.2.3 - Construction génitive

4.2.3.1. Rapport partie/tout dans la construction [N1 de N2]

On peut dire indifféremment :

(un, le) soldat de l'armée, (une, l') anse de la tasse, le haut de l'armoire, un fragment du verre, le premier acte de l'opéra, le beurre du gâteau

On retrouve ici l'asymétrie entre un méronyme et l'holonyme : « le méronyme N1 n'étant pas autonome implique par définition même une détermination par un N2 qui est son tout. » (Kleiber 1995 : 20).

Pour le rapport membre/collection, cette mise en relation introduit souvent une redondance, et n'est en tout état de cause pas indispensable, le rapport étant fixé lexicalement. Ce n'est pas le cas pour d'autres Ncolls : on peut comparer à cet égard l'exemple cité (*le soldat/l'armée*) avec (*un membre, une personne*) de la foule. Ici, la spécification est bien nécessaire car le tout est premier et l'élément doit être défini en référence à lui.

4.2.3.2. Rapport tout/partie dans la construction [N2 de N1]

Cette construction est fréquente dans le rapport membre/collection et plus généralement pour les Ncolls, dans certaines conditions.

Nous utiliserons ici pour désigner N2 le terme de « *defining complement* » de Michaux (1992 : 103) : « by defining complement we mean a noun complement evoking the entities grouped together to form the collective ». Le *defining complement* est un nom comptable. Il est nécessairement au pluriel. On trouve en N2 la désignation des membres rassemblés par le Ncoll, ce qui peut être paraphrasé par :

Le N1 est composé de N2.

L'emploi de cette structure est nécessaire pour préciser la référence du Ncoll, surtout lorsque N2 n'a pas de rapport lexical strict avec lui :

l'association de locataires, de parents

la troupe de comédiens, de danseurs

mais il peut être employé même s'il existe un rapport lexical stable entre le Ncoll et ses éléments :

un régime / un régime de bananes

un trousseau / un trousseau de clefs

Néanmoins, pour les collectifs dont le Nmembre a un lien exclusif avec le Ncoll, l'emploi du Nmembre comme *defining complement* crée souvent un pléonasma :

? une flotte de bateaux

surtout s'il y a un lien morphologique entre le Ncoll et le nom de membre :

? une chorale de choristes

? une académie d'académiciens

L'utilisation d'un modifieur ou d'un déterminant quantitatif élimine alors le caractère redondant de l'expression :

une chorale de seize choristes

une académie d'éminents académiciens

En revanche, dans le cadre des autres relations méronymiques, on ne peut pas employer la structure [N2 (tout) de N1 (partie)], qui suppose une mise en équivalence de N1 et N2 :

*un vélo de (pédales, cadre, roues)

*un gâteau de (beurre, œufs, farine)

*un opéra de (premier acte),

et ceci pour deux raisons : d'une part, le tout (N2) se suffit à lui-même et n'a pas besoin d'être déterminé par une liste de ses parties ; d'autre part, ce tout ne peut pas être « saturé » par un nom de partie ni même par une liste de ses parties (cf. § 3.1).

4.3 - Autres spécificités du rapport membre/collection

4.3.1 - Reprise anaphorique

4.3.1.1. Par un adjectif possessif

Kleiber (1995 : 19) note : « Les relations partie/tout donnent toutes lieu à l'emploi de l'adjectif possessif pour renvoyer au tout » :

Paul aperçut un vieux **tilleul**. Son tronc était tout craquelé.

Ce n'est pas le cas, cependant, dans le cas du rapport matière/objet :

Le gâteau est raté ? Son beurre était rance.

Pour les collections, ce type de reprise anaphorique ne fonctionne pas :

L'orchestre a mal joué. ? Ses musiciens le déplorent

Son chef le déplore

On voit ici cependant que, dès lors qu'une saillance particulière est donnée à l'élément, qu'il a une fonctionnalité particulière dans le groupe, la reprise par un possessif est admise. Comme nous l'avons déjà suggéré à plusieurs reprises, le rapport membre-saillant/collection peut être comparé au rapport partie fonctionnelle/objet.

4.3.1.2. Par une anaphore associative méronymique : reprise anaphorique du tout (N1) par la partie (N2)

Dans le cas de l'AA¹⁶, l'anaphore fonctionne en l'absence de tout élément formel (pronom, possessif, etc.) dans le segment contenant N2 qui ferait référence à N1. Kleiber (1995) décrit en particulier les « AA méronymiques » et montre que, dans certaines conditions, la partie (N2) peut être introduire en référence anaphorique au tout (N1) qui a été énoncé dans un premier segment. Ici, l'anaphore repose uniquement sur le rapport lexical méronymique. Les exemples suivants présentent des AA construites sur des méronymies :

J'ai lavé la cuisine, sauf le plafond : partie fonctionnelle/objet.

Le gâteau est bon bien que le beurre soit rance : matière/objet.

Jean a mangé tout le camembert. Il n'en a laissé (que *le, qu'un) petit morceau : portion/objet.

Le jury ne peut pas délibérer : membre/collection.

on attend (*le), (un) juré

on attend une partie des jurés ; on attend des jurés

on attend les jurés.

Il est généralement admis que l'AA repose sur l'emploi de l'article défini pour N2 dans le deuxième segment. Or, dans le cas des collections, les éléments étant pluriels et indifférenciés, l'article défini au singulier ne peut pas être employé en N2 (c'est aussi le cas pour le rapport portion/objet). La reprise nécessite l'utilisation de l'article indéfini (mise en

¹⁶ On peut trouver une description de l'anaphore associative (AA) entre autres dans: Charolles (1990).

saillance d'un élément) ou le défini pluriel. L'emploi d'un partitif ou de l'article indéfini au pluriel instaure un rapport sous-ensemble/ensemble entre N2 et N1, alors que pour les autres méronymies, la partie étant distincte et nommable, l'article défini fonctionne.

4.3.2 - Mise en saillance d'un élément du groupe

La mise en saillance d'un élément dans un groupe est une des caractéristiques de la relation d'hyperonymie :

La mygale est la plus dangereuse des araignées (la mygale EST une araignée).

De même, dans le cas des collections¹⁷, la modification d'un nom de membre par une construction qui le met en relief dans le groupe (superlatif, nombre ordinal par exemple), renforce, par différenciation de l'un des éléments, la ressemblance des autres dont il se détache.

Zidane est le plus populaire de l'équipe de France

L'élève le plus doué de la classe sera présenté à l'examen.

Cette ressemblance est naturelle par définition, comme nous l'avons vu, pour les membres d'une collection, et peut être paraphrasée sur la base d'un hyperonyme :

Zidane est le plus populaire (des joueurs) de l'équipe de France

L'élève le plus doué (des enfants) de la classe sera présenté à l'examen.

On ne trouvera généralement pas cette forme avec d'autres types de méronymies :

* le visage est le plus bronzé du corps

* la pédale est la plus légère du vélo.

En revanche, dès lors qu'une certaine indifférenciation des parties est posée, dans certains types de méronymies (portion/objet en particulier, où le nom de la partie est explicitement désigné par un...nom de partie), cette construction redevient normale :

Cette part est la plus grosse du gâteau.

Le dernier morceau du puzzle est le plus facile à placer.

De même, une formulation naturelle est restituée par l'emploi d'un « *generic part noun* » (Aurnague et Vieu à paraître, cf. § 4.1.2) : *fragment, partie, morceau, part* (qui peut être considéré comme un hyperonyme de la notion de « partie »). Cet élément réintroduit le fond de ressemblance sur lequel se détache la partie envisagée :

Le visage est la plus bronzée des **parties** du corps

Le haut de l'armoire est la plus poussiéreuse des **parties** de l'armoire.

En conclusion, nous rappelons quelques points qui ont présentés ici : nous avons pu mettre en évidence certaines spécificités de la relation membre/collection par rapport aux autres méronymies. Elles sont essentiellement dues au type particulier de cette relation :

- elle est fondée sur un rapport ensembliste mettant en présence des éléments qui sont eux-mêmes entiers,
- la collection est constituée grâce à un lien fondé sur une ressemblance des référents à certains égards,
- l'orientation se fait de la partie vers le tout, à la différence des autres méronymies.

Nous avons montré que cette spécificité « ontologique » des collections était marquée syntaxiquement par différents moyens : paraphrases définitives spécifiques (verbes, noms du tout, nom de la partie), différents types de constructions (verbes de rassemblement et de

¹⁷ Nous retrouvons ici une similitude classe-collection, basée sur le rapport ensembliste.

dispersion, d'addition et de soustraction, constructions génitives...), où la ressemblance des éléments et/ou l'orientation partie → tout apparaît¹⁸.

Au-delà de la description proprement lexicale des noms de collection étudiés, nous avons remarqué à plusieurs reprises que le discours peut présenter ces noms sous une apparence différente. En effet :

- tout d'abord, lorsque par exemple un élément a une saillance particulière dans une collection, le rapport partie/tout établi devient un rapport partie fonctionnelle/objet, et non plus membre/collection. On observe ce changement de rapport logique grâce à des indices spécifiques (locutions verbales, reprise anaphorique) ;
- ensuite, beaucoup de Ncolls ne se prêtent pas à une description en termes de relation membre/collection car ils se présentent comme des tous, indivis, le membre n'ayant pas d'existence lexicale. Malgré cela, lorsqu'il est nécessaire par exemple de référer à un élément ou de présenter la composition du groupe, des marqueurs propres à la relation membre/collection permettent de reconstruire dans le discours ce type de rapport (utilisation des termes « génériques de partie » : *membre*, *élément*, paraphrase en *faire partie de*, etc.).

Ces différentes remarques nous permettent aussi de nous orienter vers une nouvelle perspective de recherche, qui dépasserait le cadre des Ncolls lexicaux dont il est question ici. Il nous semble en effet qu'on peut également se baser sur le schéma canonique de la relation membre/collection et sur ses expressions pour reconnaître comme Ncolls des noms qui prennent ce statut de manière purement contingente, par le biais d'une figure de métonymie¹⁹. Ce transfert Nom non-collectif → Ncoll est extrêmement fréquent, non seulement dans la littérature, mais aussi dans le langage quotidien, et en particulier dans le langage journalistique.

Nous avons repéré dans les phrases suivantes, tirées des informations radiophoniques et de la littérature, l'émergence de ce type de Ncolls :

- (1) Un des fleurons de la **coopération franco-égyptienne** est le métro du Caire (ici *coopération* est mis pour « résultats de la coopération »). (France Inter, 1997).
- (2) Henri Lecomte fait partie de **la première moitié du tableau**. (France Inter, 1997).
- (3) Parce que, l'été venu, quand **la France entière** exposait ses hectares de peau au soleil [...] (Daniel Pennac, Monsieur Malaussène).

Dans ces phrases, les SN soulignés ont pris le statut de Ncoll, reconnaissable ((1) et (2)) grâce aux marqueurs décrits plus haut. Si, dans le cas des « Ncolls métonymiques », de nombreux autres indices, dont la description dépasse le cadre de cet article, peuvent être à l'œuvre (constructions syntaxiques, emploi avec des sujets non humains de verbes nécessitant un sujet humain (phrase 3), utilisation dans cette même phrase d'adjectifs comme *entière*), on peut néanmoins déjà souligner la généralité des outils de repérage décrits ici*.

Références bibliographiques

Aliquot-Suengas, S. (1996), *Référence collective/sens collectif: la notion de collectif à travers les noms suffixes du lexique français*, Thèse de doctorat de l'Université de Lille III.

¹⁸ Nous avons laissé de côté l'emploi d'adjectifs comme *unanime*, *varié*, *cosmopolite*, etc., qui apparaissent avec les noms collectifs (Dubois et Dubois-Charlier 1995), et dont la plupart accompagnent aussi les pluriels (Lecolle 1997).

¹⁹ Dans une métonymie, il y a un déplacement d'un mot vers un autre avec lequel il est en relation de « contiguïté » : contenant/contenu, partie/tout, cause/effet, etc.

* Nous tenons à remercier Andrée Borillo et Anne Le Draoulec pour leur relecture attentive de ce texte. Leurs suggestions et remarques ont été les bienvenues.

- Aurnague M. et Vieu L. (à paraître), « Modelling Part-Whole Relations Semantics: Insights from Basque and French ».
- Aurnague M. (1998), « Basque genitives and part-wholes relations: typical configurations and dependences », *Carnets de grammaire, rapports internes de l'ERSS 1*, avril 1998.
- Borillo A. (1997), « Statut et mode d'interprétation des noms collectifs », *Co-texte et calcul du sens*, Presses Universitaires de Caen.
- Charolles M. (1990), « L'anaphore associative, problèmes de délimitation », *In Verbum* tome XIII, fascicule 3.
- Cruse D.-A. (1986), *Lexical semantics*, Cambridge, Cambridge U.P.
- Dessaux A.-M. (1976), « Déterminants nominaux et paraphrases prépositionnelles : problèmes de description syntaxique et sémantique du lexique », *Langue Française* 30, Larousse, Paris.
- Dubois J., et Dubois-Charlier F. (1995), « Collectifs d'êtres vivants », *Colloque : Lexique, syntaxe et analyse automatique des textes*, Paris X, Nanterre.
- Grevisse (1993), *Le bon usage*, Duculot, Gembloux (Belgique).
- Iris M.-A., Litowitz B., Evens M. (1988), "Problems of the part-whole relations", *Relational models of the lexicon: representing knowledge in semantic networks*, Walton Evens M. (ed.), Cambridge: Cambridge University Press, pp.261-288.
- Jackiewicz A. (1996), « L'expression lexicale de la relation d'ingrédience (partie-tout) », *Faits de langue* 7, pp.53-62.
- Kleiber G. (1995), « Des anaphores associatives méronymiques aux anaphores associatives locatives », *Scolia* 3.
- Kleiber G. et Riegel M. (1993), « Lexique et anaphore : les hiérarchies être et avoir ». *Du lexique à la morphologie : du côté de chez Zwann. Textes réunis en l'honneur du 60ème anniversaire de Wiecher Zwanenburg*. Amsterdam, Éd. Rodopi.
- Landelle M. (1988), *Analyse syntaxique de l'expression de la segmentation dans le lexique français : Approche linguistique pour un traitement informatique des Structures Textuelles*, Mémoire de DEA, Université de Toulouse le Mirail.
- Lecolle M. (1997), *Étude des Noms Collectifs en français*, Mémoire de DEA de Sciences du Langage, Université de Toulouse le Mirail.
- Le Guem M. (1973), *Sémantique de la métaphore et de la méronymie*, Larousse, Paris.
- Michaux C. (1992), "The collectives in french: a linguistic investigation", *Linguisticae Investigationes* XVI: 1, pp.99-124.
- Moltmann F. (1995), *Parts and wholes in Semantics*, Oxford University Press.
- Rey A. et Rey-Debove J. (1993), *Petit Robert1, dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Ed. Le Robert.
- Riegel M. (1984), « Pour une redéfinition linguistique des relations dites de 'possession' et 'd'appartenance' », *L'Information grammaticale* 23.
- Tamba-Mecz I (1994), « Un puzzle sémantique : le couplage des relations de tout à partie et de partie à tout », *Le gré des langues* 7, pp. 64-85.
- Vieu L. (1991), *Sémantique des relations spatiales et inférences spatio-temporelles : contribution à l'étude des structures formelles de l'espace en langage naturel*, Thèse de l'Université Paul Sabatier, Toulouse.

Winston M.-B., Chaffin R. et Hermann D. (1987), "A taxonomy of part-whole relations",
Cognitive science 11, pp. 417-444.